

02 fév 2007 -16:00

Appartient à Conseil des ministres du 2 février 2007

Kyoto - PLUS

D'une action symbolique à Kyoto - PLUS.

D'une action symbolique à Kyoto - PLUS.

Aujourd'hui, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat a rendu les conclusions de son quatrième rapport. Le premier groupe de travail s'est penché sur le changement climatique et a finalisé, ce jour, son analyse. Un deuxième groupe de travail passera au crible l'impact du changement climatique. Je prononcerai un discours à l'occasion de la conférence qui se tiendra à Bruxelles du 2 au 5 avril. Pour finir, un troisième groupe de travail se penchera sur les solutions concernant le changement climatique. Ce groupe de travail finalisera son travail à Bangkok, du 30 avril au 3 mai. Ce quatrième rapport indique clairement qu'il est très probable que l'homme soit responsable du réchauffement planétaire. Ce langage diplomatique revient à dire qu'il est irréfutable que l'homme est le grand responsable. Les incidences du réchauffement se manifestent de plus en plus et menaceront l'homme :- les températures augmenteront de 2 à 4° d'ici 2100- le niveau de la mer augmentera de 19 à 43 centimètres d'ici 2100. Sachant qu'une partie de la Flandre se situe en dessous du niveau marin, les conséquences (inondations) pourraient s'avérer alarmantes pour notre pays - canicules extrêmes- ouragans- ... Tout comme le film d'Al Gore, l'action symbolique d'hier soir constitue une étape importante vers une prise de conscience plus généralisée. Toutefois, nous serons obligés d'aller plus loin, nous devons assumer nos responsabilités vis-à-vis des générations à venir afin de ne pas leur léguer cet héritage écologique. Quelles démarches devons-nous faire aujourd'hui sur le plan politique? 1. L'infléchissement du plan d'allocation belge (ce plan enjoint les régions de communiquer la quantité d'émissions autorisées). Selon la Commission, les régions sont censées allouer 4,82 millions de tonnes de CO2 en moins. J'invite dès lors les régions à y répondre favorablement, après concertation. Même si la Commission nationale climat se réunira à cet effet le 9 février, j'aborderai également cette question lors du Comité de concertation du 7 février. 2. Pour atteindre les objectifs de Kyoto, nous devons serrer les dents. C'est la raison pour laquelle j'élaborerai un Kyoto - PLUS qui imposera à chacun de prendre ses responsabilités et de s'atteler à réduire l'émission de CO2. Nous lancerons en la matière une concertation avec les régions. 3. Les entreprises ne sont pas les seules à devoir consentir des efforts supplémentaires. En souscrivant à l'accord sur les benchmarks, celles-ci démontrent qu'elles font déjà partie des 10% des entreprises les plus efficaces au monde en termes d'énergie. Les ménages aussi devront modifier drastiquement leur comportement. Le potentiel de réduction de ce volet est encore très important : le chauffage, l'éclairage, mais surtout une meilleure isolation peuvent se traduire par la réduction de tonnes de CO2. La circulation constitue le troisième secteur qui devra apporter sa pierre à l'édifice : pour les distances réduites, il est plus salubre de prendre le vélo, pour les distances plus longues, le transport public ou le covoiturage devraient être en mesure d'offrir une solution. 4. Il faut passer de l'imposition de la production et du travail à l'imposition de la pollution et de l'émission de CO2. D'une manière plus générale, il conviendra de moduler la fiscalité

automobile en fonction de l'émission de CO2 des véhicules.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe